



par **Orianne Maerten**
cheffe d'édition

Alors que le gouvernement a relancé, ce 30 septembre, le leasing électrique à moins de 200 € par mois pour 50 000 ménages répondant à certains critères, peut-être vous êtes-vous posé cette question : n'est-ce pas le bon moment pour changer mon vieux diesel par une voiture électrique ?

Objectif 2 tonnes

Vaut-il mieux sa vieille voiture ou une neuve, électrique ?

Mais est-ce plus avantageux, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre ?

Vous le savez maintenant, la production d'une voiture électrique est très émissive de gaz à effet de serre. C'est même la majeure partie de son empreinte carbone. Le mix énergétique français et européen rend cependant son usage intéressant et permet de compenser ces émissions au bout de **170 000 km**.

Si la production de la voiture thermique est moins émissive, **son usage va émettre 15 fois plus de gaz à effet de serre**. **Trois quarts de ses émissions** seront dues à son usage.

Alors vaut-il mieux changer sa vieille voiture diesel pour passer à l'électrique ?

Autant le dire tout net, si vous vous servez peu de votre voiture, autant la garder. En revanche, si vous vous en servez tous les jours, basculer vers l'électrique peut être intéressant pour lutter contre le changement climatique. L'électrique présente aussi l'avantage de réduire la pollution sonore et la pollution de l'air dans les zones urbaines.

Mais attention, ayez aussi en tête que la production massive de voitures électriques va engendrer une véritable catastrophe écologique en

Chaque mercredi, dans cette rubrique, le Courrier picard vous donne des solutions pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre et vous aide à passer de 8 à 2 tonnes de CO₂ d'ici à 2050.

polluant les sols, l'eau, l'air, en détruisant les écosystèmes et en présentant des dangers sanitaires pour les populations. Elle va déplacer la pollution vers les zones d'extraction minière et d'exploitation des métaux. L'agence internationale de l'énergie prévoit une **multiplication par 25** de la production de voitures électriques pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ; **50 à 60 % des besoins en métaux** dans les prochaines décennies seront attribués aux véhicules électriques !

Alors comme souvent, lorsque l'on évoque la question des mobilités, le plus important est

de se poser la question de nos façons de nous déplacer, de privilégier les mobilités douces pour les courtes distances, de penser au covoiturage ou aux transports en commun pour les trajets quotidiens. Il convient également d'adapter la taille de votre véhicule à son usage majoritaire et de privilégier les petites voitures, moins gourmandes en matières premières. Il existe aussi une solution qui consiste à changer la motorisation de votre véhicule thermique pour le transformer en électrique. On appelle ça le retrofit. Mais ça, c'est pour un prochain numéro d'Objectif 2 tonnes.